



Journal municipal

Automne-Hiver 2016-17

Mot du Maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

En cette période de fin d'année qui approche à grands pas, je vous invite à prendre connaissance du rapport sur la situation financière de votre municipalité. Cette année encore, le conseil municipal a comme objectif de maintenir des pratiques de gestion prudentes et conservatrices. Soyez assurés que les projets à venir et la réfection de nos infrastructures se feront prudemment en fonction des subventions et de la capacité de payer de nos contribuables.

Avec un souci de minimiser les impacts des projets sur le budget municipal, plusieurs demandes de subvention ont été déposées pour 2017. En voici quelques exemples :

Le programme de subvention des infrastructures municipales (TECQ) devrait permettre le renouvellement des conduites d'eau potable autour des rues du Collège, des Saules et des Pins. Nous sommes en attente d'obtenir les approbations gouvernementales.

Le plan d'intervention en infrastructures routières de la municipalité a été déposé. Ce dernier rend notre municipalité admissible à des subventions pour les chemins suivants : Chemins du Pont, des Quatre-Fourches et de la montée Desrochers.

Des demandes de subventions ont également été déposées pour la réfection de nos deux bibliothèques, advenant une réponse positive, de belles améliorations seront à prévoir pour la prochaine année.

Notons enfin qu'un projet de parc industriel est présentement à l'étude. Ce projet pourrait se réaliser dans un partenariat public-privé, une proposition d'entente est à venir.

En terminant, je désire souligner qu'il me fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires et suggestions. Nous travaillons collectivement afin de s'assurer que tous soient fiers d'être citoyens de Lac-des-Écorces.

Pierre Flamand,
Maire



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Présenté par le maire Pierre Flamand
À la séance du conseil municipal tenue le 14 novembre 2016

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,
Collègues du conseil municipal,

En conformité avec le Code municipal du Québec à l'article 955, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget de la municipalité de Lac-des-Écorces, j'ai la tâche de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité, lequel traite des états financiers consolidés, des conclusions du Rapport de l'auditeur indépendant, des dépenses en immobilisations pour 2015, des données préliminaires des résultats financiers pour l'exercice 2016 ainsi que des tendances générales du prochain budget. Le code mentionne également que je dois vous faire part de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et de tous les contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, contrats qui ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la Municipalité. Cette liste publique est accessible au bureau de l'hôtel de ville à compter d'aujourd'hui. Par la même occasion, je vous ferai part de la rémunération accordée aux élus pour l'exercice 2016.

États financiers consolidés 2015

L'exercice terminé le 31 décembre 2015 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 458 444 \$, dont 36 704 \$ appartenant à des organismes contrôlés. Ce formidable résultat s'explique par le fait que les revenus ont dépassé les prévisions budgétaires et que certaines dépenses prévues n'ont pas été effectuées.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 3 374 986 \$ à la même date, dont 855 582 \$ représentant la part de la Municipalité dans la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et 113 508 \$ à la MRC d'Antoine-Labelle. Sur les 2,4 millions de dettes nettes à la Municipalité uniquement, 1 756 555 \$ sont des dettes remboursables par des tiers selon divers programmes gouvernementaux.

Voici les grandes lignes du rapport financier consolidé 2015 :

Revenus de fonctionnement	3 752 916 \$
Charges de fonctionnement	4 007 806 \$
Remboursement — Dettes à long terme	191 949 \$
Amortissement	686 399 \$
Affectations	64 442 \$

Rapport de l'auditeur indépendant

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc. a déposé son rapport le 13 juin 2016 et mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dépenses en immobilisations pour 2015

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2015 se totalisent à plus de 693 443 \$, dont 532 051 \$ appartenant à la Municipalité. Ces investissements sont financés par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets consistent principalement à des travaux de réfection de chemins tel un tronçon de la montée Plouffe, le remplacement de matériel roulant et d'équipement en voirie et en incendie, le remplacement de l'ensemble des lampadaires par des lumières DEL, le remplacement de certains équipements informatiques et la finalisation de la construction de la bâtisse abritant le Centre de services Val-Barrette de la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides.

Données préliminaires des résultats financiers de l'exercice 2016

Le budget non consolidé de la municipalité de Lac-des-Écorces s'établit à 3 452 000 \$. Au moment d'écrire ces lignes, l'équilibre budgétaire semble se concrétiser tout en laissant un surplus d'exercice dans la mesure où aucun imprévu majeur n'intervient dans nos activités courantes d'ici la fin de décembre.

Pour ce qui est des immobilisations 2016, outre les travaux de réfection de la montée Foisy, du chemin du Lac-St-Onge et du chemin des Boisés, l'emphase a été mise sur l'acquisition de certains équipements pour la voirie, les loisirs et le service des incendies et par différents projets subventionnés par la TECQ 2014-2018 tels que le remplacement de la conduite d'aqueduc de la route 311 Nord et l'installation de glissières de sécurité sur divers chemins de la Municipalité.

Traitement des élus

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

	Maire	Conseillers
Salaires — Municipalité	17 701 \$	5 836 \$
Allocations de dépenses — Municipalité	8 850 \$	2 918 \$
Allocations statutaires, conseil des maires et autres comités, incluant 1/3 à titre d'allocation de dépenses – MRCAL et RIDL	5 625 \$	1 470 \$

Liste des contrats

Comme mentionné précédemment, voici la liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis le dernier rapport du maire sur la situation financière incluant tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est annexée au présent document.

Orientations générales du budget 2017

La directrice des services financiers, en collaboration avec tous les services concernés, travaille présentement à l'élaboration du budget 2017. La nouvelle année s'annonce sous le signe de la réflexion et de la planification. Nos orientations seront axées plus particulièrement sur la politique familiale et sur le bien-être de tous nos citoyens. Nous dirigerons nos efforts sur l'entretien de nos infrastructures existantes en particulier nos bibliothèques et par le remplacement de certaines canalisations en eaux potables et eaux usées, selon les priorités établies dans notre plan d'intervention subventionnées par la TECQ 2014-2018.

Conclusion

Notre but ultime est, assurément, de poursuivre nos normes de gestion rigoureuse et les efforts continus d'amélioration pour que la charge fiscale de nos contribuables demeure à un niveau satisfaisant pour la prochaine année tout en leur assurant des services qui correspondent à leurs besoins et à leurs attentes. Enfin, je ne peux passer sous silence, le travail et les efforts investis par les membres du conseil, les employés cadres et syndiqués de la Municipalité ainsi que les membres des comités et les bénévoles qui nous permettent d'atteindre nos objectifs pour faire de Lac-des-Écorces une municipalité au service des ses citoyens.

Municipalité de Lac-des-Écorces

**Contrats de plus de 25 000 \$ conclus au cours de l'exercice
et contrats de 2 000 \$ et plus dont l'ensemble dépasse 25 000 \$
conformément à l'article 955 du Code municipal**

Bircon Inc.	
Remplacement de la conduite d'aqueduc de la route 311 Nord	218 974 \$
Groupe Ultima Inc.	
Assurance générale	60 511 \$
Les Constructions Patrice Richer Inc.	
Reconstruction bâtisse	257 550 \$
PM Fabrication Inc.	
Asphalte, concassés	69 777 \$
9065-5267 Québec Inc.	
Glissières de sécurité	38 846 \$
Lacelle et Frères Inc.	
Déneigement	204 416 \$
Nivelage et autres	4 864 \$
Excavation Jocelyn Nadeau	
Travaux d'excavation	31 708 \$

**➡ Prochaine séance ordinaire du conseil municipal : 12 décembre 2016 à 19 h
Bienvenue à tous!**

Mot du directeur général



En cette fin d'année, je tiens à souligner quelques-unes de nos belles réussites collectives. D'abord, tout au long de l'année, nous avons encore pu constater l'implication bénévole extraordinaire des citoyens de notre municipalité lors d'activités diverses. On a qu'à penser au soutien offert aux enfants lors des pratiques de hockey mineur et des activités de balle molle mineure. Ces activités organisées pour les enfants les soutiennent dans le développement de saines habitudes de vie.

Nous sommes aussi fiers de souligner le travail acharné de nos travailleurs des travaux publics, qui ont effectué un travail colossal d'entretien de nos infrastructures municipales. De même, on se doit de mentionner l'implication des employées de nos bibliothèques municipales, qui ont obtenu une mention de 4 étoiles sur 5 par le Réseau BIBLIO quant à la qualité des services offerts (voir l'article en page 11).

Pour terminer, je ne peux pas passer sous silence l'engagement et le travail des membres du Conseil municipal et de tous mes collègues pour leur travail dévoué et fidèle accompli tout au long de l'année. Enfin, je vous souhaite, chers citoyennes et citoyens, une excellente fin d'année 2016 et au plaisir de continuer de servir vos intérêts.

Jean Bernier
Directeur général

Vos conseillers municipaux



Conseiller siège # 1, M. Serge Piché



Conseiller siège # 2, Mme Louise Lafrance



Conseiller siège # 3, M. Éric Paiement



Conseiller siège # 4, M. Normand Bernier



Conseiller siège # 5, M. Gaétan Brunet



Conseiller siège # 6, M. Yves Prud'Homme

Avis aux citoyens

Taxation, avis important!

Prenez note que tous les numéros de matricules ont été modifiés. Veuillez en tenir compte lors de vos paiements électroniques. Nous vous rappelons qu'il est possible pour vous de nous faire parvenir des chèques postdatés pour les différents versements que nous traiterons en temps et lieu. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Annick Plouffe au 819 585-4600 p.221

Feuilles mortes

Saviez-vous que vous pouvez vous débarrasser de vos feuilles mortes en même temps que vos ordures ? En effet, les éboueurs acceptent de les ramasser à condition de les mettre au chemin dans des sacs de papier ou de petites boîtes de carton.



Abri temporaire (tempo)

Les abris de type « tempo » peuvent être installés à partir du 1er octobre et doivent être enlevés (toile et structure) à partir du 1er mai. Une amende peut être imposée en cas de non-respect des dates mentionnées.

Enlèvement de la neige

Chaque propriétaire est responsable d'entreposer sa neige convenablement. Voici un extrait du règlement municipal : «Le fait de laisser, de jeter, de pousser ou de déposer dans, sur ou vers le domaine public, un cours d'eau ou un lac, de la neige ou de la glace, provenant d'un terrain privé ou public est prohibé». Soyez respectueux, car des amendes peuvent être données pour les contrevenants.

Entrée d'eau potable

Chaque propriétaire est également responsable de son entrée d'eau (intérieure et extérieure) et doit savoir où elle se situe et si elle est fonctionnelle et en bon état. Si vous constatez un problème, communiquez avec M. Sylvain Lachaine des travaux publics au (819) 440-6237.

Spectacle de Noël

La Municipalité est très heureuse d'inviter les tout-petits de 2 à 7 ans à la salle de l'Âge d'Or du 110 rue Picardie le 4 décembre prochain à 11 h pour un spectacle de Noël gratuit :



Atchoum! Le père Noël a un vilain rhumbbe! Le père Noël éternue et mouche tellement qu'il ne peut plus gérer les cadeaux des enfants. Voilà pourquoi il demande à son lutin Tirelou d'aller lui chercher un sirop magique. Mais Tirelou est un lutin très distrait... il a oublié l'adresse du docteur Pilule ! En compagnie des enfants, Tirelou ira voir la fée des étoiles...

Pour plus d'informations, communiquez avec Mme Mélanie St-Cyr au (819) 585-4600 p.243 ou par courriel à loisirs@lacedesecorces.ca

Ligue de hockey mineure

Quoi de mieux que d'initier nos enfants le plus tôt possible à avoir une vie active. Pour ce faire, la municipalité de Lac-des-Écorces a décidé de mettre en place encore cette année des ateliers de hockey pour les enfants de 4 à 12 ans, voici toute l'information :

Activités de hockey pour les 4 à 16 ans

Les jeunes inscrits ont la chance d'apprendre les rudiments du hockey, participer à des pratiques et entraînements, et disputer des parties amicales. Pour plusieurs, c'est l'occasion de s'initier au hockey, alors que pour d'autres, plus expérimentés, le contenu d'enseignement des entraîneurs leur permettra de développer leurs habiletés et aptitudes pour ce sport.



Accessibilité

La Municipalité est très fière de mettre en place cette activité pour ses citoyens et pour les résidents des municipalités avoisinantes. La priorité d'inscription sera donnée aux résidents de Lac-des-Écorces, mais tous pourront participer. Pour M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces, il est primordial que l'activité soit abordable et accessible pour tous « C'est important pour nous que ça reste accessible pour nos jeunes et nos familles. Que les jeunes qui veulent jouer au hockey puissent le faire sans que ça leur coûte une fortune. On essaie également de prêter de l'équipement à ceux qui en ont besoin, ainsi, tout le monde peut participer. On veut leur apprendre le hockey et leur permettre de jouer de vraies parties tout en s'amusant. »

Inscriptions à la ligue de hockey amicale

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire disponible à l'hôtel de ville de la Municipalité ou sur le site internet www.lacdesecorces.ca. Il y aura également une soirée d'inscription et d'information le mardi 13 décembre de 18 h à 20 h à la salle communautaire, 245 rue de la Montagne, Lac-des-Écorces (dôme Uniprix). Le prix d'inscription pour la saison est de 40 \$ pour les 4 à 13 ans et de 50 \$ pour les 14 à 16 ans.

La saison débutera le 7 janvier jusqu'au 11 mars 2017 (selon la température). L'horaire est sujet à changement selon le nombre d'inscriptions par groupe, mais devrait se dérouler ainsi :

- Groupe débutant : samedi de 8 h 30 à 9 h 30 ;
- Groupe intermédiaire : samedi de 9 h 30 à 10 h 30 ;
- Groupe avancé : samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Pour informations ou pour faire une inscription, communiquez avec Mélanie St-Cyr, technicienne en loisirs de la Municipalité au (819) 585-4600 poste 243 ou loisirs@lacdesecorces.ca.

Saviez-vous que... Vous pouvez déposer vos déchets verts (branches, feuilles mortes...) gratuitement directement à la RIDL. Pour plus d'information, communiquer au (819) 623-7382.

Nouvelles de notre service des incendies!



Nouveau technicien en prévention incendie

Nous désirons souhaiter la bienvenue à M. Jason Campbell qui est en poste depuis le mois de juillet dernier. Vous pouvez communiquer avec lui pour toutes questions de prévention commerciale ou résidentielle ou encore formuler une plainte concernant un risque d'incendie ou d'insalubrité.



Le merveilleux été que nous avons eu tire à sa fin. Nous voici maintenant rendus aux portes de l'hiver. Nous allons commencer à utiliser nos systèmes de chauffage prochainement, si ce n'est pas déjà le cas présentement. Voici donc, quelques conseils dans le but de le faire en toute sécurité.

Ramonage

Il est très important de faire ramoner sa cheminée avant le début de la période d'utilisation du poêle à bois, dans le but d'empêcher l'accumulation de crésote dans les conduits et ainsi réduire le risque de causer un feu de cheminée. De plus, il est fortement conseillé de ramoner à nouveau la cheminée à chaque 5 cordes de bois qui seront consommées.

Entreposage

Il est interdit de stocker dans votre maison plus de 2 cordes de bois de poêle, car ça augmente grandement le potentiel calorifique lors d'un incendie.

Aussi, ne stockez jamais votre bois de poêle à proximité de la maison près d'une porte ou d'un escalier d'évacuation. Ces mesures permettront une évacuation sécuritaire si un début d'incendie se fait à l'extérieur dans le stockage de bois.

Avertisseur de monoxyde de carbone

De plus, il est très important d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans toute résidence ayant :

- Un appareil à combustion. (ex. : poêle à bois, système de chauffage au propane, etc.)
- Un garage attaché à la maison.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et ce gaz est mortel, il n'y a aucun moyen de le détecter autre qu'avec un avertisseur de monoxyde de carbone.

Celui-ci doit être installé à proximité des chambres à coucher ou près de la porte adjacente au garage si vous avez un garage communiquant avec la maison.

Si vous avez des maux de tête, nausée, étourdissement, voire même des difficultés à effectuer des mouvements. Sortez de la maison et composez le 911.

Jason Campbell
Pompier/Préventionniste
Service Incendie de Rivière Kiamika
819-436-1506

Camp de jour 2016

Mot de votre monitrice en chef :

Encore une fois cette année, le camp de jour de Lac-des-Écorces accueillait une trentaine de jeunes pour ses activités quotidiennes. Ayant pour thème « la nature », les animatrices avaient comme objectif de transmettre des valeurs de saines habitudes de vie aux jeunes de la région en priorisant leur sécurité et leur plaisir.

Durant 8 semaines, nous avons mis sur pied plusieurs activités visant à favoriser le développement des jeunes. Que ce soit par des activités sportives, artistiques, culturelles ou éducatives, nous avons tenté d'offrir aux jeunes des journées diversifiées sous des thématiques attrayantes telles que : les pirates, la science ou encore les cowboys. Nous aimerions remercier nos partenaires Delisca Boisclair du studio Dimension Danse à Mont-Laurier pour ses ateliers de danse hebdomadaires, Lynda Lanctôt de La Patrouille verte pour ses deux ateliers axés sur l'environnement, Roland Dubuc, professeur d'éducation physique, pour le prêt du matériel sportif ainsi que le Comité des Loisirs de Lac-des-Écorces pour avoir mis sur pied le jardin éducatif.

Un énorme merci également à nos commanditaires IGA MARCHÉ LEBLANC sans qui les ateliers de cuisine n'auraient pas eu lieu chaque semaine, ÉPICERIE FALARDEAU pour les délicieuses brochettes de fruits lors de la première semaine, FRIT-O-BEC pour les « slushs » lors du barrage routier et TIGRE GÉANT pour la commandite de matériel.

Un merci tout spécial aux pompiers qui se sont impliqués dans nos diverses activités et qui nous ont donné de leur temps à maintes reprises. Votre générosité est grandement appréciée et c'est toujours un vrai plaisir de travailler avec vous.

Finalement, un immense merci aux parents et aux enfants qui se sont impliqués de près ou de loin dans ce beau projet et qui nous ont fait confiance dès le début de l'été. On espère vous revoir l'été prochain!

Nénuphar, animatrice en chef ☺

Service de l'urbanisme

Nous sommes vos partenaires et conseillers pour tous vos projets de construction ou de rénovation. C'est pourquoi nous vous invitons à communiquer avec nous le plus tôt possible dans l'élaboration de vos projets pour bien planifier vos travaux et ainsi assurer qu'ils rencontrent les dispositions des divers règlements. Si vous désirez obtenir un permis ou un certificat d'autorisation, n'oubliez pas de prendre un rendez-vous. Il nous fera plaisir de vous renseigner sur les documents et les informations à fournir. En vous remerciant pour votre collaboration!

Service de l'urbanisme — poste 223 et 224
urb@lacadeseorces.ca ; urb3@lacadeseorces.ca

Service des travaux publics

Les rues et les trottoirs sont propres? Lorsque vous roulez, les routes sont lignées, déneigées, exemptes de trous et leurs accotements bien stabilisés? Les infrastructures sont bien entretenues? Tous ces ouvrages sont exécutés ou coordonnés par le service des travaux publics dans un engagement de service aux citoyens. Il gère l'entretien régulier annuel ainsi que les projets spécifiques relatifs aux infrastructures municipales. Voici les travaux qui ont été faits cet été :

Changement de toutes les glissières de sécurité des chemins ainsi que le retraçage de certaines des lignes de centre. Construction d'une partie du chemin des Boisés et de la montée Foisy ainsi que l'asphaltage. Reconstruction d'une partie du chemin du Lac St-Onge. Rechargement du chemin des Haut-Bois de MG20 ainsi que l'excavation du fossé du chemin des Geais-Bleus. Pour plus d'informations, communiquez avec :

M. Sylvain Lachaine, surintendant des travaux publics
819 585-4600 poste 225
voirie@lacedesecorces.ca

Nouvelles activités

Cours de danse :



L'école de Tango Tangueria vous invite à la salle communautaire les dimanches soirs dès 16 h pour venir vous initier à cette magnifique danse pour une modique somme de 2 \$/pers. Vous pouvez également vous inscrire à une classe intermédiaire toujours les dimanches à partir de 17 h pour un montant de 15 \$/pers. Pour inscription ou information : M. Paul Montpetit, (819) 430-2945

Cours de peinture :

Tous les mardis à partir de 13 h vous êtes invité à venir participer à un cours de peinture à la salle communautaire de Lac-des-Écorces située au 245, rue de la Montagne. Pour information ou inscription, communiquez avec Mme Lyne Gaudreault au (819) 499-1516.



Cuisine pré et postnatale :

Si vous êtes enceinte ou avez un bébé de moins de 2 ans... Si vous êtes résident de Lac-des-Écorces. Que vous avez envie de cuisiner en groupe, question de faire des économies et d'apprendre en s'amusant. Communiquez avec La Mèreveille au (819) 623-3009.



Cours de massage bébé :

Venez apprendre le langage du toucher, une façon de communiquer avec votre nouveau-né, pour initier à la détente, soulager les coliques et d'autres malaises liés au stress du bébé. Les cours se tiendront à Lac-des-Écorces s'il y a assez d'inscriptions.

Communiquez au (819) 623-3009.

Bibliothèques municipales

NOUVEAUTÉ! Zinio arrive en bibliothèque : une soixantaine de revues populaires disponibles gratuitement pour les abonnés!

Pour les mordus des revues, Zinio est une application gratuite disponible pour votre ordinateur, tablette ou téléphone vous permettant de télécharger vos revues préférées et d'en être informé lorsque la nouvelle édition arrive. Un service qui saura sans doute plaire à tous les abonnés!

Activités de l'heure du conte

N'oubliez pas le retour des activités de l'heure du conte tous les 2^e et les 4^e vendredis du mois à la bibliothèque de Lac-des-Écorces. Pour information ou inscription, communiquez avec Nicole Thériault au (819) 585-2555 (nouveau service de répondeur).

Toujours dans le but d'en offrir plus à ses abonnés, la bibliothèque du secteur de Val-Barrette aimerait recruter un ou des bénévoles pour animer des activités de l'heure du conte. Une formation sera offerte aux intéressés. Pour information, communiquez avec Mme Mélanie St-Cyr au (819) 585-4600 p.243.

Obtention de 4 étoiles de reconnaissance pour notre bibliothèque!

Ces étoiles sont attribuées par le réseau BIBLIO du Québec pour récompenser l'effort que la Municipalité fait comme investissement dans sa bibliothèque (temps, énergie et aménagement). Voici comment les étoiles sont attribuées : 5 étoiles pour un excellent effort, 4 étoiles pour très bon effort, 3 étoiles pour un bon effort, 2 étoiles pour moyen effort et 1 étoile pour un effort minimal. La municipalité de Lac-des-Écorces est fière que sa bibliothèque ait reçu 4 étoiles! Nous tenons à féliciter Mesdames Nicole Thériault, Karolle Thériault, Céline Carrière et Mona Houle pour leur excellent travail!

HORAIRE DES PATINOIRES

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	14 h à 15 h Patin d'Or 50 ans et +		14 h à 15 h Patin d'Or 50 ans et +			
15 h à 16 h Patin libre	15 h à 16 h Patin libre	15 h à 16 h Patin libre	15 h à 16 h Patin libre	15 h à 16 h Patin libre	13 h à 15 h Patin libre et poussette	13 h à 15 h Patin libre
16 h à 17 h Hockey	16 h à 17 h Hockey	16 h à 17 h Hockey	16 h à 17 h Hockey	16 h à 17 h Hockey	15 h à 17 h Hockey	15 h à 17 h Hockey
17 h à 18 h Fermé	17 h à 18 h Fermé	17 h à 18 h Fermé	17 h à 18 h Fermé	17 h à 18 h Fermé	17 h à 18 h Fermé	17 h à 18 h Fermé
18 h à 19 h Patin libre	18 h à 19 h Patin libre	18 h à 19 h Patin libre	18 h à 19 h Patin libre	18 h à 19 h Patin libre et poussette	18 h à 19 h Patin libre	18 h à 19 h Patin libre et poussette
19 h à 21 h Hockey	19 h à 21 h Hockey	19 h à 21 h Hockey	19 h à 21 h Hockey	19 h à 21 h Patin libre	19 h à 21 h Hockey	19 h à 21 h Hockey

Horaire des services

Journal municipal

Prenez note que la prochaine édition du journal sera publiée au mois de mars 2017. Si vous voulez y insérer vos activités prévues ou passées, vous devez faire parvenir vos informations et vos photos avant le 15 avril 2017. Pour plus d'information, communiquez avec Mélanie St-Cyr, technicienne en loisirs au (819) 585-4600 poste 243 ou par courriel à l'adresse suivante : loisirs@lacedesecorces.ca.

Horaire du bureau municipal

Du lundi au vendredi : de 8 h à 16 h.

Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner de 12 h à 13 h.

Horaire du bureau de l'urbanisme

Du lundi au vendredi : de 8 h à 16 h.

Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner de : de 12 h à 13 h.

Prenez note qu'il est préférable de prendre rendez-vous avec une de nos deux inspectrices en bâtiment avant de vous présenter au bureau.

Horaire des bibliothèques

Secteur Lac-des-Écorces

570 boulevard St-François, (819) 585-2555

Mardi et jeudi : de 17 h 30 à 20 h Mercredi : de 9 h à 11 h Vendredi de 12 h 30 à 15 h.

Secteur Val-Barrette

135 rue St-Joseph, (819) 585-3131

Lundi et Jeudi : de 17 h 30 à 20 h.

Les deux bibliothèques ont le programme : « Une naissance un livre ». Faites découvrir le goût de la lecture et des livres aux enfants de 1 an et moins et recevez un ensemble cadeau de lecture!

Pour nous joindre

Numéro de téléphone : (819) 585-4600

Numéro de télécopieur : (819) 585-4610

Adresse courriel : adm@lacedesecorces.ca

Site web : www.lacedesecorces.ca



Venez visiter notre page Facebook pour connaître tout ce qui se passe dans votre municipalité!